

Professeur d'Enseignement Artistique Contractuel- Spécialité Arts plastiques - Dessin & Peinture F/H

Employeur : Ville de Paris

Code PILEFF : V000088720

Recruteur : Antoine YOSEPH ; Damien LUCAS ; Sébastien MORDACQ

Statut : Publiée

Date de création : 17/04/2026

Date d'activation : 17/04/2026

Date de clôture :

Demande de ressource :

Demande d'ouverture du poste aux contractuels : Oui

Type d'emploi : CDD

Motif de la vacance :

Filière : Culturelle et enseignement

Catégorie : A

Corps : Professeur d'enseignement artistique

Spécialité :

Emploi fonctionnel : Non

Domaine d'activité : SCOLAIRE, PERISCOLAIRE, PETITE ENFANCE, ENSEIGNEMENT

Famille professionnelle :

Métier : Enseignant(e) artistique

Grade : PROF. ATELIERS BEAUX ARTS VILLE DE PARIS

Poste à pourvoir à partir du : 07/09/2026

Management d'équipe : Non

Poste télétravaillable : Non

Localisation : 75003 PARIS

Comment et avec qui travaillez-vous ?

Vous travaillez pour les Ateliers des Beaux-Arts de la Ville de Paris sur l'un ou plusieurs des 15 sites. Ces ateliers ont pour mission centrale de dispenser un enseignement artistique spécialisé en arts plastiques, conduisant à une pratique artistique autonome. Votre rôle, mission et organisation pédagogique s'inscrivent dans le cadre du règlement intérieur des ABA et des textes réglementaires de la Ville de Paris.

Dans le respect des droits et devoirs des agents publics et de la déontologie encadrant la relation pédagogique dans l'enseignement artistique de la Ville de Paris, vous assurez des cours collectifs, conduisez des projets pédagogiques et artistiques, participez à l'action culturelle de l'établissement et contribuez aux dynamiques collectives et partenariales qu'il peut porter.

Vous accompagnez les élèves dans leur parcours artistique et vous participez à la réflexion et à la concertation pédagogique au sein de l'établissement.

Vous intervenez hors les murs au titre des actions partenariales déployées par les Ateliers des Beaux-Arts sur leur territoire. Vous participez aux différents travaux menés à l'échelle du réseau : commissions pédagogiques, groupes de travail etc. Vous prenez part aux actions de formation et de concertation pédagogique menées par la DAC.

Quelles sont vos missions ?

En tant qu'enseignant, vous organisez et assurez le suivi et l'orientation des élèves. Vous mobilisez, actualisez et développez vos connaissances et savoir-faire.

Vous participez aux orientations pédagogiques et artistiques globales, accompagnez des projets personnels d'élèves et conduisez des projets artistiques innovants et ouverts à la transversalité. Vous êtes susceptible, de contribuer à l'organisation pédagogique, artistique et administrative des Ateliers des Beaux-Arts.

Dans votre discipline, votre pratique personnelle nourrit votre pédagogie et vous accompagnez les élèves tout au long de leurs apprentissages. Vous adaptez votre

enseignement aux différents contextes et parcours proposés par les Ateliers, de l'initiation à l'approfondissement. Sensible aux sciences de l'éducation et à l'évolution des publics, vous concevez des supports pédagogiques adaptés aux différents publics, à partir de 16 ans et sans condition de diplôme. Vous entretenez des relations transversales avec les autres spécialités et disciplines enseignées dans l'établissement et au sein des ABA.

Vous contribuez à la dynamique artistique des Ateliers par des expositions, journées portes ouvertes et événements, et assurez un suivi pédagogique des élèves (suivi du parcours des élèves et respect du règlement intérieur).

Qu'attend-on de vous ?

Compétences requises :

Formation souhaitée : Diplômé(e) d'une école supérieure d'art (Beaux-Arts, Arts Déco, ENSAD, etc.) ou équivalent.

Compétences requises :

Ø Savoir-faire :

- Engagé dans une pratique picturale, l'enseignant sera en capacité d'élaborer un projet pédagogique intégrant toutes les dimensions d'une pratique graphique ouverte, sensible à l'hybridité des procédés graphiques et des univers artistiques.
- Expérience avérée dans l'enseignement artistique : capacité à concevoir et mettre en œuvre un projet pédagogique inscrit dans une démarche de création contemporaine, et à encadrer des groupes d'élèves de niveaux variés.
- Ouverture à des pratiques pédagogiques diversifiées et adaptabilité à tous les publics
- Savoir adapter son enseignement aux attentes et aux besoins du public.
- Aptitudes à élaborer et mettre en œuvre des projets collectifs
- Capacité à s'intégrer à une équipe pédagogique et au fonctionnement des Ateliers des Beaux-Arts dans la spécificité de chacun de ses sites.
- Sens de la pédagogie, bienveillance et capacité d'écoute.
- Contribuer au développement de partenariats et participer aux projets dans lesquels les ABA sont engagés.
- Apporter votre concours au rayonnement des ABA

Ø Connaissances professionnelles :

- Maîtrise des techniques et des outils propres à la discipline enseignée
- Pratique artistique du médium
- Expertise dans votre discipline,
- Sensibilité aux enjeux de sécurité et aux bonnes pratiques
- Connaissance et intérêt pour les pratiques non-toxiques respectueuses de l'environnement
- Capacité à gérer un atelier (organisation de l'espace, gestion des stocks, propreté)
- Connaissance des enjeux contemporains de la création et des réseaux professionnels nationaux de l'art contemporain.
- Veille sur l'actualité artistique et capacité à situer sa pratique dans un contexte historique et social
- Maîtrise d'outils et de méthodes pédagogiques permettant d'accompagner la progression des élèves
- Connaissance des textes-cadres de l'enseignement artistique spécialisé, des missions de service public et des Ateliers des Beaux-Arts
- Connaissance des droits et devoirs des fonctionnaires de la ville de Paris.
- Connaissance du plan parisien de prévention des violences sexistes et sexuelles

Ø Connaissances numériques :

- Intérêt pour les outils numériques appliqués aux pratiques graphiques et à l'estampe, et capacité à les intégrer de manière critique dans une démarche artistique et pédagogique.
- Ouverture aux pratiques hybrides mêlant techniques traditionnelles et outils numériques, dans une perspective de dialogue entre les médiums
- Capacité à accompagner les élèves dans l'exploration de ces outils tout en maintenant une exigence sur le geste et la matière.

Les plus :

Travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire d'enseignants.

Les particularités du poste ?

Contrôle systématique de l'honorabilité et des antécédents judiciaires avant la prise de fonction et de façon régulière pendant l'exercice des fonctions. Toute inscription au casier judiciaire incompatible avec l'exercice des fonctions auprès de mineurs ou inscription au FIJAISV fera obstacle au recrutement ou au maintien sur le poste.

Les Ateliers des Beaux-Arts de la Ville de Paris accueillent chaque année environ 4 000 élèves répartis sur 85 ateliers et 15 sites à travers la capitale. Ils proposent un enseignement artistique exigeant et diversifié, structuré en deux cycles de trois ans, ainsi que des stages et un cycle intensif.

L'équipe de coordination pédagogique est en charge du suivi des enseignements et de l'accompagnement des professeurs.

L'équipe enseignante est composée de près de 80 artistes-professeurs, tous professionnels en activité, qui transmettent leur savoir-faire et accompagnent les élèves dans leur progression artistique.

L'équipe administrative assure la gestion des inscriptions, le suivi des ateliers et l'organisation logistique des ABA.

- Cours organisés en modules de 3 heures, du lundi au samedi, principalement en soirée.
- Emploi à temps incomplet 8h dont la durée hebdomadaire maximale des cours ne peut excéder 15h heures.
- Travail possible en soirée et le samedi selon l'organisation des ateliers.
- Congés pris durant les vacances scolaires (zone C).
- Rémunération basée sur la grille des contractuels de la Ville de Paris.

La Ville de Paris accompagnent leurs agentes et agents en situation de handicap. Elle met en place des aménagements à toutes les étapes de leur carrière et quelles que soient les particularités de leur poste.

Processus de recrutement :

Les candidats doivent fournir 4 documents : un CV, une lettre de motivation, une

note d'intention pédagogique et un dossier artistique.

Entretien avec la direction

Rémunération :

Votre rémunération à titre indicatif, montant net mensuel avant impôt (temps plein)
:

- Débutant (ou junior) : 1781 euros
- Confirmé : 2099 euros

Contact :

Nom et Prénom : Antoine Yoseph, Responsable des études des ABA

Adresse mèl : antoine.yoseph@paris.fr